

Le parcours de l'artiste en Île-de-France : besoins, enjeux, outils

Nicole da Costa, Directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, a lancé ce matin la phase de concertation du Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) d'Île-de-France, à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, en présence de Jean de Loisy, directeur de l'établissement et Aude Cartier, Présidente du réseau TRAM. S'inscrivant dans une démarche nationale impulsée par le Ministère de la Culture, le SODAVI francilien est développé à l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France. Il est orchestré par TRAM (Réseau art contemporain Paris / Île-de-France) avec l'appui de l'agence amac.

Outil ouvert de diagnostic et de concertation, le SODAVI Ile-de-France est axé sur la thématique du parcours de l'artiste. Il a pour ambition de fédérer les énergies locales et professionnelles afin d'identifier les principaux enjeux et de proposer un plan d'actions partagé. Il permettra ainsi de renforcer l'accompagnement des artistes tout au long de leur carrière professionnelle et de structurer le secteur, notamment à travers l'adaptation des outils de politiques publiques aux nouvelles réalités des arts visuels.

La matinée d'échanges introduisait les 3 chantiers thématiques qui se dérouleront durant la concertation au premier semestre 2019 (phase 2) et réunissait des artistes, des élus, des acteurs publics et privés investis dans le secteur de l'art contemporain. La rencontre a débuté par une présentation par Céline Guimbertaud, co-directrice de l'agence amac, des premiers éléments de l'enquête menée sur les attentes des artistes et l'état des lieux du secteur. Gaël Charbau, commissaire d'exposition indépendant et modérateur des débats, a ensuite lancé la discussion sur les thématiques principales issues de la phase de diagnostic :

1. Quels parcours de l'artiste ?
2. Quel écosystème pour les artistes ?
3. Quelles ressources et perspectives ?

La seconde phase du SODAVI sera celle de la concertation publique. Tous les acteurs des arts visuels sont invités à prendre part aux 3 chantiers thématiques et 9 ateliers de travail construits autour des besoins et enjeux identifiés. A ce titre, la date des deux premiers ateliers de travail a été annoncée en conclusion de la matinée : ils se tiendront le mardi 12 mars de 9h30 à 16h30 à l'École d'arts plastiques de Vitry-sur-Seine.

À l'automne 2019, une restitution clôturera cette concertation et rendra compte des préconisations établies par les acteurs pour le développement du secteur des arts visuels et l'accompagnement des artistes. Elle ouvrira sur une dernière phase d'élaboration et de structuration de la filière.

Contacts

TRAM Réseau d'art contemporain Paris / Île-de-France

Amélie Verley 01 53 34 64 15 / 06 38 97 67 38

sodavi@tram-idf.fr
www.tram-idf.fr/sodavi-idf

Service Communication – DRAC Ile-de-France

Sophie Delvainquière 01 56 06 50 21/06 40 33 11 87

sophie.delvainquiere@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Ile-de-France



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



agence spécialisée en art contemporain
Nantes/Paris

